

Affectation en 3^{ème} Préparatoire à l'enseignement professionnel et en 3^{ème} Enseignement agricole Etablissements publics

MODALITES ET CRITERES

CADRE GENERAL ET NOUVEAUTES 2016 :

La classe de « **troisième préparatoire à l'enseignement professionnel** » a pour objectif d'accompagner vers la réussite scolaire des élèves prêts à se **remobiliser** pour la construction de leur projet personnel de poursuite d'études dans les différentes voies de formation, dans le cadre du Parcours Avenir.

« Les modalités d'admission et d'affectation des élèves dans ces classes sont fixées par le recteur d'académie. Une commission placée sous son autorité sélectionne les candidatures d'élèves et, le cas échéant, propose leur affectation dans une des classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel de l'académie ».

(Art.1 de l'arrêté du 02/02/2016 relatif aux classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel » - JORF n°0030 du 05/02/2016)

En 2016, les modalités d'affectation sont harmonisées au niveau académique :

- une saisie des vœux (2 vœux possibles) sur une application informatisée du lundi 9 au vendredi 20 mai 2016
- un calendrier unique des commissions d'affectation dans chaque département le vendredi 27 mai 2016

PRINCIPES

Dans l'académie de Nantes, l'affectation en 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel et en 3^{ème} enseignement agricole des établissements publics, fait l'objet d'un classement des candidatures selon des critères académiques, dans une application informatisée : « 3 Prépa Pro ».

Les vœux des candidats doivent donc être saisis dans cette application par les établissements d'origine. Les demandes des élèves hors académie et issus des Maisons familiales rurales (MFR) sont saisis par la DSDEN du département concerné par les vœux.

Suite aux commissions départementales d'affectation :

- les lycées professionnels envoient les notifications d'affectation aux candidats retenus ou en liste supplémentaire,
 - les DSDEN envoient les résultats de l'affectation aux candidats hors académie et issus des MFR,
 - les établissements d'origine informent les candidats non retenus.
- Les inscriptions et les désistements sont gérés par les chefs d'établissement en faisant appel aux listes supplémentaires, dans le strict respect de l'ordre établi par la commission.
- Les élèves non retenus en 3^{ème} Préparatoire à l'enseignement professionnel poursuivent de droit leur scolarité en 3^{ème} générale dans leur collège d'origine.

PUBLICS CONCERNES

Les élèves volontaires de 4^{ème} de collège ou de 4^{ème} de l'enseignement agricole (MFR).

DOSSIER DE CANDIDATURE ET NOMBRE DE VŒUX

Les dossiers de candidature complétés par les familles et les établissements d'origine (avec avis du chef d'établissement, du professeur principal et du conseiller d'orientation-psychologue) sont à adresser :

- le vendredi 6 mai 2016 dernier délai aux établissements d'origine pour les 4^{èmes} de collège de l'académie
- le vendredi 13 mai 2016 dernier délai à la DSDEN du département concerné pour les candidats hors académie et les 4^{èmes} de l'enseignement agricole (MFR)

Chaque élève peut formuler jusqu'à **deux vœux**.

CALENDRIER 2016

- **du lundi 9 mai au vendredi 20 mai** : saisie des vœux dans l'application « 3 Prépa Pro »
- **vendredi 27 mai** : commissions départementales d'affectation, sous l'autorité de l'IA-DASEN
- **mardi 31 mai** : communication des résultats de l'affectation

CRITERES**NOTES**

	11 à 20	9 à 10.9	7 à 8.9	5 à 6.9	0 à 4.9
Français	0 pt	3 pts	10 pts	5 pts	0 pt
Maths	0 pt	3 pts	10 pts	5 pts	0 pt
LV1	0 pt	3 pts	10 pts	5 pts	0 pt
Histoire / Géographie	0 pt	3 pts	10 pts	5 pts	0 pt
Physique	0 pt	5 pts	10 pts	3 pts	0 pt
Technologie	10 pts	5 pts	3 pts	0 pt	0 pt

COMPETENCES

	Compétence validée	Compétence non validée avec acquis partiels	Compétence non validée
La maîtrise de la langue française	5 pts	10 pts	2 pts
La pratique d'une langue vivante	5 pts	10 pts	2 pts
Éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	5 pts	10 pts	2 pts
La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	5 pts	10 pts	2 pts
La culture humaniste	5 pts	10 pts	2 pts
Les compétences sociales et civiques	10 pts	5 pts	2 pts
L'autonomie	10 pts	5 pts	2 pts

MOTIVATION

Elève très motivé par le monde professionnel, la 3 ^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel est, pour cet élève, la réponse la plus pertinente pour l'accompagner dans ses projets.	40 pts
Elève qui exprime clairement des projets vers le monde professionnel mais qui a besoin d'expériences de formation pour préciser ses souhaits	30 pts
Elève scolairement fragile, en recherche de projet, pour lequel l'équipe éducative pense que la 3 ^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel est une solution bien adaptée	20 pts
Elève scolairement fragile pour lequel la 3 ^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel est une possible solution	10 pts

170 pts maximum

Les avis de l'équipe pédagogique, du conseiller d'orientation-psychologue et du chef d'établissement, seront également saisis afin d'avoir un éclairage complémentaire au classement effectué par l'application informatique.